



LA

LANTERNE

VOL. I.

MONTRÉAL, 11 MARS, 1869.

No. 26

Une nouvelle terrible est arrivée de Québec la semaine dernière.

On disait partout qu'un jeune homme, nommé Chaloner, avait tiré deux coups de pistolet à un officier anglais qui, après avoir endormi sa sœur avec du chloroforme, avait commis sur elle cet outrage que ma pudeur m'empêche de nommer.

On ne rencontrait plus un ami sans lui dire : “ Eh bien ! comment trouvez-vous le jeune homme ? n'est-ce pas qu'il a bien fait ? ”

Quand mon tour vint d'entendre cette question, je partis d'un éclat de rire tel qu'il dût faire tressaillir les mânes de l'antique Virginie.

Ce qui me surpasse, c'est que tous les journaux aient reproduit à l'envi ce canard, et l'aient accompagné de commentaires très-sérieux, comme si l'illusion publique n'avait pas de bornes.

Qu'un jeune homme, en Canada, tue un officier anglais qui a déshonoré sa sœur, c'est tout simplement incroyable.

Aussi, je nie à priori que le fait soit arrivé.

* * *

Il est tout-à-fait absurde d'imaginer qu'il se trouve dans la vile race des colons un jeune homme qui ne soit très-flatté de ce qu'un officier anglais ait fait à sa sœur l'honneur de la séduire.

Quoi ! lorsqu'on voit des pères qui ont des dotes à donner à leurs filles ne juger dignes d'elles que ces traîneurs de sabre au gosier en entonnoir, et penser ne pouvoir trop acheter de leur fortune cette insigne distinction ; lorsqu'on voit des mères, et Dieu sait quel en est le nombre, courir sus à l'épaulette, la montrer à leurs filles en extase, trouver leur salon vide tant qu'elles n'y auront pas entendu les *Oh, ouah, yaës, çuurtainly, blââ, blâouââ, blââsted country* ; lorsqu'on voit les jeunes filles, complètement affollées, perdues d'avance si elles sont aussi inintelligentes qu'aveugles, provoquer elles-mêmes par leurs ridicules démonstrations, leur avide coquetterie, leurs avances qu'aucune pudeur ne déguise, les officiers à se permettre avec elles toutes les licences qu'il leur plaira, on est en droit de nier tout d'abord qu'il existe dans notre société déchue un frère qui voie dans un officier anglais un homme comme un autre, lorsqu'il s'agit de l'honneur de sa sœur.

* * *

Je connais dans Montréal quantité de jeunes filles, parvenues du billion, aussi sottes qu'enrichies, qui n'imaginent pas un homme sans éperons, sans képi doré, et sans épaulettes.

Si vous leur êtes présenté, elles vous regardent curieusement ou ne vous regardent pas du tout, et si vous leur faites un salut en les rencontrant, oh disgrâce ! autant vaudrait envoyer des baisers à un perroquet empaillé.

* * *

Avec cela vous êtes colon, fille de colon. Quoi de plus inférieur !

Est-ce que les lionceaux britanniques s'occupent de ce que vous ayez de l'honneur ou non ?

Ces filles des colonies sont leur pâture, leurs joujoux, et s'ils

consentent à s'amuser avec elles, s'ils les fréquentent, s'ils les courtisent, c'est pour chercher des victimes ; et si par hasard ils les épousent, c'est le pistolet sur la gorge, ou les créanciers qui arrivent sur eux en hurlant.

* * *

Vous croyez qu'on vous recherche, imbéciles ! Oui, on recherche les côtés faibles et l'on guette l'occasion.

Parbleu ! vous nous jetez vos filles dans les jambes, eh bien ! quelles y passent.

* * *

Et ensuite, vous jetterez les hauts cris. Vous ferez retentir l'hospitalité souillée, la confiance abusée, les généreuses réceptions converties en appâts à la luxure triples niais !

Vous vous tendez pièges sur pièges, et lorsqu'enfin vous tombez dans le déshonneur par vous-mêmes sollicités, vous croyez que votre indignation vous sauvera du mépris !

Les officiers anglais vous prennent pour ce que vous êtes, corbleu ; de quoi vous plaignez-vous donc ?

* * *

On comprendra que je ne cherche en ce moment aucune espèce d'allusion, et que je fais mes réserves pour certains cas exceptionnels où les victimes ne méritent pas leur sort, et ne doivent pas s'attendre à un malheur qu'elle n'ont rien fait pour rendre inévitable.

* * *

Mais ces cas tout-à-fait extraordinaires se noient dans un océan de turpitudes tous les jours renouvelées, amplifiées, centuplées.

Comme si nous n'étions pas assez humiliés déjà d'être encore des colons en 1869, avec quatre millions d'habitans, des villes comme Montréal, Toronto, Québec, Halifax, un voisinage comme celui des Etats-Unis, après vingt occasions de nous affranchir ou de nous annexer repoussées par nous, comme si ce n'était pas déjà assez de hontes bues, assez de dédains essuyés, pour que nous puissions au moins conserver au sein de la famille un refuge où nous ne soyions pas obligés de rougir !

* * *

Mais voilà : nous avons des fronts où la honte ne monte plus. Dépendance de tous côtés. A force de nous voir soumis, nous sommes devenus indignes. L'habitude de la prostration produit cet effet ; on reste courbé.

Courbé devant le soldat, courbé devant le prêtre, voilà le peuple canadien. Il est le pavé de son sol ; et sur ce pavé le mili.

taire passe, le fouet à la main, et ses éperons retentissans, et les jeunes filles regardent avec des flammes dans les yeux.

A nous, les filles. Oui, très-bien, prenez.

Mais un jour on reçoit deux balles dans la tête. Qu'est-cela? Tout le monde est pétrifié d'étonnement.

Quel est donc cet insensé qui n'est pas encore a plat ventre?

C'est un jeune homme de 17 ans.

Ah! c'est autre chose; à 17 ans on a encore des sœurs.

* * *

Une classe d'êtres impossibles à comprendre dans Montréal, ce sont les pères de famille riches.

Soyez un jeune homme bien posé, élégant même, généralement estimé, avec un avenir souriant devant vous, soyez le préféré de leur fille, auprès d'eux vous n'aurez aucune chance.

Vous courtisez la dot! . . . Soit. Mais alors à qui la donnez-vous donc, votre fille?

Vous faut-il un borgne, un bossu, un crève-faim, un éclopé, un goîtreux, ou un bancal?

Le père encore parfois compose; un homme, cela raisonne. Mais la mère . . . c'est affaire de confesseur. Le jeune homme qui convient à sa fille est celui qui sait le mieux servir une messe, ou qui aura pris des engagements vis-à-vis des corporations religieuses, si elles le font réussir.

C'est un hypocrite, un besogneux, un plat intrigant, un vil cafard; il vendrait son âme s'il en avait une, il a une face qui semble se présenter sans cesse aux soufflets, tout ce que vous voudrez, mais il est appuyé par la cohorte qui voit en lui un instrument servile, et il sera choisi.

* * *

L'avantage d'une fille est de naître pauvre, et de continuer de l'être. Elle sera femme, celle là.

L'autre, celle qui a le malheur d'être riche, ballottée de prétendants en prétendants, esclave du choix qu'on aura fait pour elle, seule à ne pouvoir exprimer une volonté dans le flot d'intrigues qui l'enveloppe, verra sa belle jeunesse se flétrir dans des vœux stériles, ou son mariage devenir le tombeau de ses espérances.

* * *

Vous qui m'écoutez, jeunes gens de Montréal, sachez être les maîtres de vos destinées. Enlevez la place d'assaut, dussiez-vous pour cela vous rendre jusqu'à New-York, comme cela arrive, et vous aurez étouffé dans sa boue l'intrigue acharnée à vous perdre.

Il ne faut plus que ce soient les commères qui dirigent notre monde, il faut que ce soient vous.

Arrivez, et changez la face d'un peuple trop longtemps abruti.

* * *

Devant vous s'effacent deux générations, la plus vieille dans son ineptie dévotieuse qui a fait le blocus des idées, l'autre dans son impuissance.

Elles s'effacent lentement, il est vrai, mais leurs traditions s'effacent plus vite. Dans une société jeune, les idées coulent comme un flot dès qu'elles ont pu trouver leur lit.

Je vois l'avenir plein de riantes promesses, sortons une fois de l'ornière, et nous aurons bientôt gravi les pentes.

* * *

Le tout est d'oser. C'est difficile, je le sais : vous arrivez sur une scène où vous ne trouvez que des exemples de faiblesse et qu'une tradition politique, la plus funeste de toutes, la génératrice de tous les avortemens, celle du juste milieu, du compromis.

Ménager la chèvre et le chou, tel est l'axiôme que vous laissez une école de politiciens expirant sous les coups d'une autre école qui, elle, ne ménageait rien, qui a tué la chèvre, et pris le chou.

* * *

D'ailleurs, pour être sûr de parvenir au but, il faut chercher à le dépasser. Quand on ne veut que l'atteindre, il est rare qu'on ne reste pas en deçà.

Il faut vouloir le plus pour avoir le moins.

Jeunes gens, soyez extrêmes. Ne redoutez pas ce mot. C'est dans l'extrême seul qu'on touche le vrai ; la vérité, c'est l'absolu.

* * *

Nous vivons dans un pays où nous n'avons pas le choix des moyens, parce que le mal est trop avancé pour qu'on fasse l'essai de différens remèdes ; nous n'en avons pas le temps ; arrachons la dent qui pourrit ; lui mettre un calmant, c'est vouloir en souffrir encore bien plus demain.

* * *

Si nous avions affaire à une population qui eût quelque teinte des choses publiques, si des argumens pouvaient arriver jusqu'à elle, s'il y avait conflit de vues et d'opinions sur la manière d'atteindre le but, on pourrait varier les expériences, mais en présence d'un peuple qui se tient devant une idée comme une bête à cornes devant un chemin de fer, il n'y a qu'un moyen, c'est de le prendre par le chignon du cou, le jeter dans le char à bétail, et maintenant file.

* * *

Je serais bien curieux de savoir ce qu'ils pensent aujourd'hui, tous ces libéraux de la vieille école, la plupart libéraux-mais-catholiques, nuance de pam d'épice, qui, lorsque je parus avec la

Lanterne, s'écrièrent tout d'une voix : " Il est donc devenu fou, Buies, à quoi songe-t-il ? En Canada faire du radicalisme ! attaquer le taureau par les cornes (taureau veut dire prêtres) ! Après cela, s'il veut se faire pendre, c'est son affaire ; dans tous les cas, il ne se rendra pas au cinquième numéro."

Je ne suis pas encore pendu ; voici le No. 26, et comme un dogue j'ai sauté au nez du taureau, et je m'y tiens.

* * *

Que dites-vous d'un médecin qui écoute son malade ? Voilà cependant ce qu'était le libéral de la vieille école.

Mais il écoutait encore moins les répugnances du public que ses propres craintes. Il prenait volontiers sa faiblesse pour le malheur des temps.

N'osant affronter l'ignorance publique, il la caressait. Il avait mille petits moyens détournés, et lorsque parfois le hasard le faisait réussir, il croyait à un grand pas fait par l'opinion publique — oui, il avait cette illusion, de croire à l'opinion publique et de vouloir l'attirer à lui.

Il disait par exemple "*À Jésuite jésuite et demi*", mais comme il est impossible d'être jésuite *et demi*, que toutes ses petites manœuvres laissaient toujours voir le bout de la ficelle, et qu'il avait affaire à des gens beaucoup plus adroits que lui, il en résultait que cette *rusée* tactique nous faisait perdre du terrain tous les jours.

* * *

Aussi qu'étions nous devenus ? On ne comprenait même plus ce que signifiait le mot *libéralisme* et toute la polémique des journaux se réduisait à discuter le sens de cette expression, en l'obscurcissant de plus en plus.

Pourtant, c'était bien clair.

Le parti libéral boîteux, incertain, chancelant, presque anéanti par la confédération, faisait entendre ses derniers râles dans la mare où il s'éteignait.

Aujourd'hui, il commence à renaître, grâce au tableau navrant que nous offre le parlement local de notre complète nullité et de notre infériorité honteuse.

On leur met le nez dans leur pourriture, aux Canadiens, et ils commencent à sentir.

* * *

Jeunes gens, l'avenir est à vous ; assez des phraseurs, des discuteurs, des conciliateurs, des épargneurs, il faut maintenant des hommes d'action.

Arrivez, la baïonnette en avant, et faites une charge à fond de train.

Je vous dis que vous resterez les maîtres, et que vous n'avez qu'à vous montrer, et vous pouvez m'en croire.



Mr. Tremblay, le député de Chicoutimi, veut à tout prix qu'il y ait un Canadien-français capable d'être commissaire du chemin de fer intercolonial.

Il nourrit de plus la douce illusion que le parlement de Québec puisse s'occuper de ce qui concerne directement notre province, et il a voulu faire des observations sur le choix arbitraire de Mr. Brydges qui nous est imposé par l'omnipotence fédérale, sans qu'on nous croît dignes d'être consultés.

Mr. Chauveau, qui est un grand ministre de province, l'a vite rappelé au sentiment de notre situation, en lui faisant comprendre que le parlement de Québec est comme les anciens parlements de France, sans aucune attribution politique, avec cette seule différence que les parlemens français ne faisaient qu'enregistrer les édits du roi, et que celui de Québec enregistre les édits d'Ottawa et des évêques.

Lorsque cette question vint sur le tapis l'automne dernier, la *Minerve* avait trouvé juste la réponse qu'il faut. Je ne puis m'empêcher de la reproduire :

“ Quand il n'y a plus en jeu qu'une question d'argent, ce n'est pas la nationalité qu'il faut invoquer, c'est la capacité. On dit que c'est M. Brydges qui va être le commissaire pour le Bas-Canada. Trouvez un homme plus expérimenté que lui dans les questions de chemin de fer ; *tâchez surtout que ce soit un canadien-français*, et si on ne le nomme pas, alors vous pourrez crier et nous crierons avec vous qu'on a commis une injustice.

“ Dans une entreprise de la nature du chemin de fer intercolonial, où, une fois le tracé choisi, il ne reste plus que des intérêts matériels à régler, ce n'est pas de telle ou telle nationalité qu'il doit s'agir, c'est de savoir *où est le plus capable et le plus habile de chaque Province*.

Quel est le canadien qui s'est fait une réputation dans les chemins de fer et dont les connaissances spéciales pourraient être utiles au pays pour le chemin de fer intercolonial? En affaires comme en affaires. Pas de distinction de races où il n'en faut pas.”

Voilà. Ceci est tout bonnement irréfutable.

Mais si c'était moi qui l'eût dit, on m'aurait trouvé impie, et surtout immoral. Le *Nouveau-Monde*, qui a appris à écrire dans le *syllabus*, eût même ajouté *ignoble*.

Que voulez-vous? Rien n'est immoral, impie, et ignoble, comme ce qu'on ne peut pas réfuter.



Je lis dans un journal étranger qu'une pétition demandant l'expulsion des Jésuites a été présentée à l'empereur de France.

J'y remarque les paroles suivantes :

“ En vous demandant d'expulser les Jésuites de France, nous ne faisons que réclamer contre eux l'exécution d'une loi qui n'a jamais été révoquée. Le scandale honteux qu'ils viennent de donner à Bordeaux, et qui a attiré sur eux un châtement bien mérité, démontre qu'ils ne reconnaissent d'autre autorité que la leur, et que le ministre de l'instruction publique reste désarmé devant leur puissance.

“ Si de tels faits avaient eu lieu sous Napoléon I, leurs collèges eussent été fermés dans les vingt-quatre heures par le grand-maître de l'Université.

“ Les Pères n'obéissent qu'à une autorité, celle de leur général qui, comme le pape, commande *urbi et orbi*, et devant qui le souverain qui les accueille ne devient qu'un instrument . . . & . . .”

Cette pétition est accompagnée des citations suivantes :

“ Les Jésuites sont les ennemis de Dieu (L'abbé Cabrol).

Les Jésuites laissent toujours après eux une trace de sang et de poison (Napoléon I).

Aux Jésuites nous ne devons rien que l'expulsion. (Thiers.)”

* * *

A ce propos, il ne serait peut-être pas déplacé que je mette sous les yeux du lecteur quelques passages du discours de l'archevêque de Malines, De Pradt, dans lequel je trouve l'énumération suivante de toutes les expulsions que les Jésuites ont subies depuis trois siècles.

P 154— <i>Nota.</i>			
De Saragosse en	1555	De Venise en	1606, 1612
De la Palestine en	1566	Royme D'Amura au	
De Vienne en	1568	Japon	1613
D'Avignon	1570	Bohême	1618
D'Anvers, de Ségovie, du		Moravie	1619
Portugal	1578	Naples et Pays Bas	1622
D'Angleterre 1579, 1581,	1586	Chine et Inde	1622
Du Japon	1587	Malte	1634
Hongrie et Transylvanie en	1588	Russie	1676, 1723
Bordeaux	1589	Savoie	1729
De toute la France	1594	Portugal	1759
Hollande	1596	Espagne	1767
Ville de Tournon	1597	Royme des 2 Siciles	1767
Du Béarn	1597	Duché de Parme	1768
D'Angleterre <i>de nouveau</i>	1601	Malte <i>de nouveau</i>	1768
Idem “	1604	Rome et toute la chrétien-	
Dantzick & Thorn	1606	neté.	1773
Expulsions partielles ou générales,			—37

P. 157- . . . ils (les Jés :) font mourir dans la douleur le cardinal de Tournon, légat du Pape pour constater l'état de leurs

missions d'Asie ; ils font craindre un sort aussi cruel à Palafor, chargé par le roi d'Espagne du même emploi en Amérique . . . Rois par la force et l'adresse au Paraguay, avides des gains du commerce exercé par leurs agens, *disputeurs* éternels, *fauteurs de l'inquisition*, bourreaux des infortunés victimes de Thorn ; après avoir empoisonné quelques années de la vie de Henri 4, après avoir épouvanté ce grand courage, après avoir rejeté l'effet des intentions bienveillantes de Louis 15, et lui avoir fait craindre un éclat, après avoir fait balancer pendant cinq ans entiers le génie de Clément 14, ils succombèrent enfin sous la coalition de la plus grande partie des rois de l'Europe . . . Fauteurs de tous les genres de despotismes, en tout temps, en tous lieux, ils *n'ont connu pour les peuples* que des fers, et autant qu'il sera en eux, ils reviennent pour leur en rapporter.

Le roi d'Espagne fit enlever le même jour tous les Jésuites de son Etat, et les fit jeter sur les côtes des Etats du pape. Cet envoi inattendu embarrassa beaucoup Rome où en général on aime mieux recevoir que donner.

P. 166. Clément 13 meurt, contre l'attente de tout le monde le 3 février 1769, la veille du jour indiqué pour le consistoire où devait se traiter l'affaire des griefs des rois de France, d'Espagne et de Naples contre les Jésuites.

Clément 14 aussi mourut d'une manière inattendue et par une cause inconnue, le 22 Sept. 1774, lorsqu'il se préparait à éloigner de Rome les Jésuites, et à renouveler son arrêt contre eux.

P. 201, *Nota*. Plus de 40 censures prononcées par les Universités et Facultés de Théologie d'Anvers, de Bourges, de Rheims, de Paris, de Poitiers, de Louvain, de Cracovie, et autres, depuis 1588 jusqu'en 1761.

2^o. Plus de 200 censures prononcées par les évêques et Archevêques depuis 1554 jusqu'en 1759 ; parmi ces prélats on voit figurer tout ce que l'Eglise gallicane a produit de plus illustre.

3^o. 3 censures par des assemblées provinciales du clergé en 1650 et 1660.

4^o. 7 censures par les assemblées générales du clergé.

5^o. Plus de 80 censures prononcées par décrets de la Cour de Rome, brefs, bulles, lettres apostoliques, depuis 1598 jusqu'en 1762.

P. 233. Pour se rétablir, le Jéuitisme a usé de divers déguisemens, tantôt il a paru sous le nom de paccauristes, tantôt sous celui du Sacré Cœur des Pères de la foi

P. 234 . . . Homme (le cardinal Fesch) fatal à la France, à sa famille, à lui même, exemple mémorable des dangers qu'entraîne le zèle séparé des lumières. Le cardinal Fesch a été en France, le grand promoteur des Jésuites, des religieuses, des petits séminaires. Dans son zèle inconsidéré,

il a tout confondu ; et à la manière des petits esprits et des Italiens, il a placé la religion dans les observances légales et dans les choses monacales ; ces importations italiennse ont toujours été funestes à la France

- P. 235 Le caractère de cette fâcheuse disposition de l'esprit qu'on appelle *l'opiniâtreté*, c'est-à-dire l'opposition tenace contre la raison, se rencontrait à un haut degré chez cet homme
- P. 236 Libre de se montrer au grand jour, le Jésuitisme a reparu dans les bagages de toutes les contre-revolutions armées rétablissant le despotisme, et cela suffit pour indiquer d'où il vient et où il va.
- P. 277 Disons le hardiment à toutes les familles : " Fermez vos portes aux Jésuites, ou renoncez à l'espoir de la paix."
- P. 390 L'auteur traite du monachisme, et dit . . . : " Le moine, *monas*, c'est l'homme seul, isolé, séparé du monde ; parmi les 37 ordres (qu'il avait comptés jusqu'à l'époque où l'auteur écrit) 2 seulement ont marqué dans la famille monacale par de grands travaux littéraires, ou bien aslérant d'une autre manière au bien de la société, les *benédictins* et les *Jésuites*. L'auteur nie que le monachisme ait été utile à la société, aux lettres.
- P. 392 " Auparavant, dit-il, que les benédictins se missent à l'ouvrage, les universités étaient établies partout.
- P. 394 Le monachisme, ajoute-t-il, a fait pour la religion comme pour l'espèce humaine ; d'un côté il l'a servie, mais combien ne lui a-t-il pas nuï de l'autre ? D'où sont venues presque toutes les hérésies et la réformation ? Qui a abimé l'empire grec et livré l'Asie et l'Afrique aux Mahométans ? Qui a introduit dans le culte le petit esprit, les pratiques minutieuses ou ridicules ? Qui a propagé, en matière de religion, les doctrines et les procédés sangui-naires ? qui a allumé les bûchers de l'inquisition, exterminé les Albigeois, et froidement égorgé l'Amérique ? Qui a dénaturé la religion en Espagne, en Italie ? Qui a dégradé celle-ci en changeant la charité en mendicité, en appelant une population entière aux vices de l'oisiveté, par l'appât d'une subsistance sale mais gratuite ? Le monachisme . . .
- P. 402 Le Pape Sixte Quint qui avait ordonné une visite apostolique de la société des Jésuites, mourut *et d'une mort précipitée*, dit le Pape Clément 16 dans sa bulle de suppression.

* * *

On m'adresse les questions suivantes :

Est-il vrai que tout dernièrement, à l'Eglise de Bonsecours, il a été célébré une messe (grande) à la demande de certains actionnaires dans une entreprise de mines de fer ou autre minerai, entreprise plus ou moins malade, qu'on voulait réhabiliter en la mettant sous le patronage tout spécial et l'invocation *du grand*

St. Joseph? Est-il vrai que les actionnaires assistaient en corps à cette solennité, leur président en tête, qu'on a dû être surpris de voir dans cette galère?"

Je ne sais pas si cela est vrai ou non. Je ne puis pas assister à toutes les messes qui ont lieu, grandes et petites. Il y en a tant!

Mais je puis répondre toutefois que si l'entreprise en question est bien malade, elle n'en a pas pour trois mois à vivre, pour peu qu'elle continue de s'adresser à St. Joseph.

Ce saint là n'aime pas à se mêler des affaires des autres. C'est prouvé.



C O R R E S P O N D A N C E.

Lowell, 28 Février 1869.

Monsieur,

Etant un ami de la lumière, permettez que je dépose ma quote-part d'huile dans votre aimable lanterne.

La lecture de votre enfant bien-aimé, comme vous l'appellez à bon droit, me fait voir comment en Canada il faut que Mrs. les prêtres s'y prennent pour extorquer les dollars des pauvres gens de ce pays. Là les saints cirés et les bénédictions papales font un effet admirable. Ici la classe Canadienne se trouvant en contact avec un peuple qui rit de tout cela, les saints en cire et les oraisons du St. Père feraient un mauvais effet, alors il leur faut recourir à d'autres expédients. Mais la sagacité d'un bon père-oblat, tel que le révérendissime Garant, a trouvé un magnifique moyen pour arriver à ce but. Le voici: "Mes chers frères, leur dit-il un jour au prône, il faut que nous fassions quelque chose au bénéfice de notre Eglise naissante de Lowell. J'ai donc résolu que nous aurions un festin dans ce but, et aujourd'hui après vêpres, les dames et demoiselles se réuniront ici afin d'en choisir un certain nombre pour présider aux tables et quêter pour l'achat des comestibles."

Ce qui fut dit fut fait: les quêteuses furent élues parmi les bonnes brebis. Voici, dit Mr. le Reverendissime comment se feront les choses. Nous chargerons vingt cinq cents pour l'entrée et ensuite tel prix pour un morceau de pâté, tel autre pour une dragée, tel autre pour une orange, etc. Voilà comment ce bon pasteur tondait trois fois ses moutons dans le même printemps: d'abord par une quête, ensuite par le prix d'admission, et enfin le prix de chaque bouchée qu'il leur était agréable de prendre.

Mais quoique tondus trois fois pour la même chose, le pasteur s'aperçut qu'il leur restait encore un peu de laine, il résolut de tout avoir, et voici ce qu'il imagina pour leur enlever leurs derniers dix cents. C'était une pêche à la ligne.

Mais, me direz-vous, comment peut-on pêcher à la ligne dans une salle ou il n'y a ni eau ni poisson? non il n'y avait pas d'eau, mais

il y avait du cidre et de la bière, quoique Mr. Garant prêche la tempérance. Voici en quoi consistait cette pêche.

Différentes bagatelles se trouvaient dans une boîte située de manière que le pêcheur ne pût en apercevoir le contenu. On promenait alors l'hameçon dans cette boîte et on le retirait le plus souvent nu, et accrochait-il quelque chose, l'objet était encore bien au-dessous du prix du coup de ligne. Cependant le bon curé ne se montrait pas trop exigeant, et ne demandait que dix cents du coup de ligne.

C'est ainsi que l'on cultive ici la bourse des *bons canadiens*. Pour terminer la soirée on donnait pour dessert des exercices tels qu'on en voit dans les cirques; culbutes et autres C'est la deuxième représentation de ce genre depuis l'installation à Lowell du Rev. Garant; nous attendons la troisième prochainement, car il paraît qu'il fait son affaire admirablement de cette manière. C'est toujours au profit de l'Église, comprenez le bien.

Cependant l'apparition des nouveaux achats n'a pas eu lieu encore et je commence à en désespérer. Il est bon que vous sachiez que tout cela se fait dans le sous-bassement de l'Église. La profanation du lieu saint n'est qu'un petit péché bien véniel dès lors qu'il porte bénéfice aux marchands de bénédictions. Cependant je crois que si le Christ revenait une seconde fois sur la terre, il lui faudrait de nouveau s'armer de son fouet pour chasser ceux qui changent ainsi son temple en cirque et en restaurant.

Je suis sincèrement

Votre tout dévoué

UN AMI DE LA LUMIÈRE.



VARIETES.

Il est question d'abolir dans toutes les églises le vieux cierge de suif et de le remplacer par des cierges à gaz, moins malpropres et tout aussi efficaces. Déjà au Puy, cette innovation a été essayée. On a fait passer des tuyaux dans le corps de la Vierge colossale, faite avec les canons de Sébastopol, et le soir les âmes pieuses, qui ont de l'argent à perdre, peuvent se payer la grande ou la petite auréole. On appelle ainsi une guirlande de dimension plus ou moins resplendissante qu'on allume sur la tête de la statue. *La Vierge au gaz!* Raphael a oublié celle-là.



Un adroit spéculateur, voyant avec quelle étonnante faveur le fouet est accueilli dans un certain monde bien pensant et bien agissant, comme le plus sûr moyen de gagner le ciel en perfection-

nant toutes nos vertus, est sur le point de prendre, sous le nom de R. P. Basile, un brevet pour un fouet de son invention, plus moral encore, assure-t-il, et d'un usage plus sûr que les fouets en usage jusqu'à ce jour. C'est peut être beaucoup de prétention. Mais on sait que les inventeurs se font souvent d'étranges illusions sur les produits de leur imagination.

Quoi qu'il en soit, il m'a soumis son projet de prospectus. Le voici :

PLUS D'ENFER!

PARADIS ASSURE POUR TOUS.

Traitement par le *fouet pour salut*, à sept lanières, du R. P. Basile, breveté s. g. d. g.

Ce fouet, d'un maniement facile, élégant de forme et portatif, même en voyage, cingle la peau sans altérer la chair. Cette qualité le rend surtout précieux pour les pénitentes femmes du monde. Il est employé avec succès dans les institutions dirigées par les bons pères et convient à tous les âges.

Dès son apparition dans le monde, le *fouet pour salut* a été l'objet des éloges les plus flatteurs de la part de plusieurs évêques français, comme d'un certain nombre de laïques de distinction, tels que M. Veuillot, rédacteur de *l'Univers*, et miss Mathilde Bowyer, ces deux grands maîtres de la fustigation contemporaine.

Il y a des *fouets pour salut* depuis cent francs (manche d'ivoire avec ciselure et incrustation d'une relique) jusqu'à 3 fr. 75 c., format simple pour l'usage habituel.

On peut essayer le *fouet pour salut* chez l'inventeur, où l'on trouvera un cabinet clos à cet usage.

Nota. Le R. P. Basile, désireux de mettre sa salubre invention à la portée de tous les (ici un mot que je n'ai pu déchiffrer), vient, pour satisfaire à des demandes réitérées, d'appliquer son principe de fustigation cinglante sans altération de la chair à des fouets à cinq lanières, format réduit, au prix de 2 fr. 45 c. (Ecrire franco.)

Voilà ce prospectus. Il m'a paru très-convenable. Gagner peu sur chaque objet et vendre beaucoup, telle est la maxime économique du R. P. Basile. De plus, en cinglant la peau sans altérer la chair, il aura rendu pour beaucoup de nos dévotes le chemin du ciel plus facile, sans les obliger à renoncer ostensiblement aux pompes de Satan.

OSCAR COMETTANT.

CAREME.

Le carême n'est pas particulier aux chrétiens. Les Indous, adorateurs de Brahma, ont, depuis la plus haute antiquité, des

pratiques analogues. Le magisme, religion des Perses, prescrit des jeûnes et des abstinences. Le bouddhisme, qui est établi depuis plus de mille ans avant notre ère, et qui régit 200 millions d'habitants dans la Mongolie, le Thibet, la Corée, la Chine, le Japon, offre non seulement en ce point, mais encore en beaucoup d'autres, une grande similitude avec la discipline chrétienne. On s'accorde généralement à reconnaître que le carême répond à une coutume universelle, introduite par les législateurs religieux, soit pour habituer l'homme à exercer l'empire sur lui-même, soit dans l'intérêt de sa santé, soit aussi pour la conservation de certains animaux à l'époque de leurs amours.

Au concile de Nicée, le carême est, pour la première fois, l'objet d'une disposition légale de la part de l'Eglise. Ce n'est pas qu'on l'ait institué alors ; au contraire, l'assemblée des évêques le reconnaît comme établi généralement et depuis longtemps. De l'avis de plusieurs Pères, le carême est d'institution apostolique, c'est-à-dire rapporté aux apôtres à cause de son ancienneté et de l'incertitude où l'on était de son origine. On le considère aussi comme une imitation du jeûne de Jésus-Christ dans le désert. Primitivement, dans l'Eglise latine, le carême paraît n'avoir été que de trente-six jours, bien qu'il soit désigné sous le nom de *tessarakosté* (quarantaine) par le concile de Nicée. Ce ne fut que vers le IX^e siècle que le jeûne de quarante jours fut observé d'une manière générale et précise. En Orient, le carême commençait sept semaines avant Pâques, mais il n'était obligatoire que cinq jours de chaque semaine, et dans certaines contrées il se réduisit de beaucoup. L'Eglise grecque a toujours prescrit une abstinence plus rigoureuse que l'Eglise latine. Elle défend l'usage des œufs, du poisson, du laitage et de l'huile. La propension des Orientaux à se montrer plus austères dans l'observation du carême est très remarquable. Soit disposition religieuse, soit influence de tempérament et de climat, ils furent de tout temps plus contemplatifs que les Occidentaux, et chez eux l'abstinence et la méditation semblent inséparables. Outre le carême de Pâques, il leur arriva d'en observer quatre autres de sept jours chacun : celui des Apôtres, celui de l'Assomption, celui de Noël et celui de la Transfiguration. Leurs moines en ajoutaient un cinquième et un sixième.

Cependant il faut rappeler aussi que les premiers moines latins eurent jusqu'à trois carêmes de quarante jours, à différentes époques de l'année. Les prescriptions de l'Eglise ne se bornaient pas seulement à l'abstinence de la chair et du vin, et à un unique repas après vêpres vers cinq ou six heures du soir, elles s'étendaient à tout ce qui pouvait être l'objet d'une satisfaction physique, à toutes les commodités de la vie. Il fallait se priver de sommeil, de récréations, de promenades, de visites, de conversations, s'abstenir d'un acte quelconque qui, procurant une douceur, un soulagement, eût été contraire à l'esprit de mortification et de pénitence. Le bain, si nécessaire dans un

temps où l'usage du linge n'existait pas, était interdit avec tout le reste. La continence était recommandée d'une manière expresse aux personnes mariées, et c'est de là que vient la défense, qui subsiste encore aujourd'hui, de célébrer des mariages pendant le carême.

Il est impossible de ne pas être frappé du caractère de cette sévère discipline. Hostile à la chair, impitoyable pour les instincts végétatifs de l'homme, elle cherchait à donner à l'esprit sur le corps la domination la plus absolue. Le monde païen avait péché par l'excès contraire. Pour la formation d'une société nouvelle et de mœurs meilleures, il était sans doute nécessaire qu'une rude épreuve de ce genre vengeât l'esprit de la matière et élevât une partie du genre humain bien au dessus du niveau moral des sociétés polythéistes de l'antiquité. Le carême devint peu à peu moins rigide. Il fallait qu'il fût tièdement observé à l'époque de Charlemagne, pour que ce prince trouvât nécessaire d'introduire alors la peine capitale contre la violation, par mépris, de cette partie de la discipline religieuse. Au XIIe siècle, l'usage était déjà de ne pas attendre jusqu'au soir pour manger; le repas fut insensiblement avancé jusqu'à midi. La *collation*, ou petit souper, fut empruntée aux religieux, qui, après avoir assisté le soir à la lecture des conférences des Pères, appelées *collationes*, buvaient, les jours de jeûne seulement, un peu d'eau ou de vin. Sous ce nom modeste on finit par faire un second repas complet. Depuis longtemps les évêques accordent la permission de faire gras certains jours de la semaine à tous les habitants de leurs diocèses, et des dispenses particulières de jeûne et d'abstinence aux malades et aux infirmes. Aujourd'hui le régime sec, la *xérophagie*, comme on disait anciennement dans l'Eglise, serait souvent un véritable suicide pour tant de gens qui ont besoin de toutes leurs forces pour travailler, et à qui les privations les plus dures s'imposent assez d'elles mêmes.

BUCHET CUBLIZE.

ATTENTION!

LA LANTERNE CANADIENNE,

Par A. BUIES,

Journal humoristique, hebdomadaire, l'ennemi instinctif des sottises, des ridicules, des vices, et des défauts des hommes.

Les abonnements ne se prennent pas pour plus de six mois, payables d'avance.

Pour six mois \$1.00

Pour trois mois 0.50

Pour un mois 0.20

Toute communication devra être adressée directement au rédacteur-pro-
Priétaire, A. Buies, Montréal.



LE
RESTAURATEUR
Américain
DES
CHEVEUX

Est le meilleur au monde.

Il ramène les cheveux gris à leur couleur primitive, fait disparaître la crasse et toutes les pellicules irritantes de la tête.

Il empêche la chute des cheveux, les fait croître, écarte du péricrâne tous les dépôts d'humens, et conserve l'hygiène de la peau et la chevelure.

J. PALMER,
Coiffeur, Perruquier et Parfumeur,
Bains chauds et froids,
357 Rue Notre-Dame.

ARGENT A PRETER

Par sommes de \$50 et au-dessus, sur Hypothèques, Loyers, etc.

S'adresser, au No. 341
Rue Notre-Dame.

TOUX ! TOUX !! TOUX !!!

Baume de Marube de Goulden, remède infailible contre la Toux, les Rhumes, la Coqueluche, etc.

Préparé seulement par
J. GOULDEN,
Pharmacien,
177 et 179, Grande Rue St. Laurent.

T. F. STONEHAM,

Fabricant de Stores Transparents et Jalousies Rustiques de toutes les dimensions,

No. 295, RUE NOTRE-DAME,
MONTREAL.

Cadres en or, argent, cristal, et coloriés, paysages, fleurs, et ornements gothiques.

M. Stoneham exécute rapidement les commandes qu'il reçoit pour magasins, bureaux, demeures privées, églises.

Les meilleurs artistes allemands, français, et italiens sont employés chez lui.

J'ai visité l'établissement de M. Stoneham, et je crois ne pouvoir trop le recommander : à défaut de vitreaux peints pour les églises ; on y trouvera des rideaux transparents qui en tiennent lieu.

M. Stoneham a introduit lui-même cet art en Canada, il y a quelques années, et déjà il en a répandu les produits dans tout le pays, et par tout ils ont été également appréciés.

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE
DE BALTZLY,

372 RUE NOTRE DAME.

MONTREAL.

Jusqu'à nouvel ordre.

1 doz. de cartes de photographie, \$1.00.

1 doz. de cartes de photographie, vignettes de fantaisie, 40cts.

Si le premier essai n'est pas satisfaisant, on le renouvelle sans augmentation de prix.

Il est presque indifférent que le temps soit sombre ou clair

Mr. Baltzly expédie les cartes de photographie par la malle à ses frais.

Une attention particulière est donnée à la reproduction des vieux portraits.